

SOYONS STRATÉGIQUES

- AVEC DES PROGRAMMES QUI PERFORMENT
- AVEC UNE MISE EN MARCHÉ QUI INNOVE
- PASSONS À L'ACTION, POUR DES LENDEMAINS
QUI ATTIRENT LA RELÈVE



NOTRE MISSION

Dans le but d'assurer à tous les producteurs de bovins du Québec le meilleur revenu net possible, procurant ainsi une qualité de vie décente, la Fédération se donne pour mission :

- de soutenir, par différentes stratégies rejoignant les besoins et les aspirations exprimés par les producteurs, le développement et la croissance des entreprises, de la production et de l'ensemble de l'industrie bovine du Québec en vue d'offrir à notre client ultime, le consommateur, un produit de qualité répondant à ses exigences;
- de gérer efficacement les mécanismes de mise en marché collective, tout en respectant le rythme de développement de chaque secteur de production;
- de supporter la mise en commun de préoccupations particulières aux secteurs de production, ainsi que la recherche de solutions pouvant profiter à l'ensemble des producteurs.

MOT DU PRÉSIDENT
PAGE

02

ACTIVITÉS GÉNÉRALES
PAGE

07

ACTIVITÉS DE MISE EN MARCHÉ
PAGE

15

PROMOTION ET DÉVELOPPEMENT
DES PRODUITS
PAGE

22



« Tous nos secteurs ont pris le taureau par les cornes et se sont engagés dans un processus de planification stratégique. La réflexion vise à se projeter dans l'avenir, en choisissant les outils et les moyens pour y arriver. »

SOYONS STRATÉGIQUES !

Encore une année chargée qui se termine, pas seulement sur nos fermes, mais aussi dans bien d'autres aspects qui influencent notre secteur. En 2012 encore, la Fédération s'est impliquée dans une variété de dossiers qui touchent de près la production bovine au Québec dans le but ultime d'offrir aux producteurs le meilleur revenu net possible.

Je profite de ce bilan annuel pour remercier le président sortant, Michel Dessureault, qui a tenu les rênes de la Fédération pendant près de 18 ans. Michel a fait un travail remarquable à la Fédération et il peut partir la tête haute avec le sentiment du devoir accompli. Des remerciements reviennent également à tous les administrateurs de la Fédération, aux équipes d'employés à Longueuil et en région, ainsi qu'à l'UPA et la Fédération des producteurs de lait du Québec qui, par leur soutien constant, nous ont permis de passer au travers la dernière année. Il n'y a qu'ensemble qu'on peut envisager des lendemains plus optimistes.

La fermeture de l'abattoir Levinoff-Colbex, combinée à la décroissance de nos productions, a donné un grand coup et rempli nos agendas. L'augmentation du prix des intrants, notamment le prix des grains, nous affecte encore au quotidien. Ces événements difficiles nous ont forcés à rationaliser nos dépenses et à analyser nos façons de faire. Tous nos secteurs ont pris le taureau par les cornes et se sont engagés dans un processus de planification stratégique. La réflexion vise à se projeter dans l'avenir, en choisissant les outils et les moyens pour y arriver. Ces plans stratégiques seront nos plans d'action, nos guides pour les années à venir. Les producteurs pourront regarder vers l'avant avec nous et décider vers où la production bovine doit se diriger et ce qu'il faut concrètement faire pour y parvenir.

Vous le savez mieux que quiconque, le secteur bovin est particulièrement influent pour l'économie des régions du Québec. En plus d'occuper des territoires qui seraient autrement laissés vacants, notre production demeure souvent l'activité économique principale. Sachant cela, la Fédération agit stratégiquement et s'assure que ses demandes aux différents intervenants de tous les paliers vont dans le même sens et obtiennent des résultats.

• AVEC DES PROGRAMMES QUI PERFORMENT

Les programmes gouvernementaux, qu'ils soient provinciaux ou fédéraux, en provenance du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ) ou de La Financière agricole du Québec (FADQ), ne sont pas des programmes de soutien. Ce sont des programmes d'investissement et de développement pour permettre, entre autres, que l'économie des régions continue à tourner. Au risque de me répéter, j'aimerais vous redire haut et fort que les producteurs de bovins ne sont pas des quêteux, mais ils font plutôt partie des solutions afin que nos campagnes continuent d'exister.

Naturellement, nous demandons le maintien ou le développement de programmes gouvernementaux efficaces pour que l'on puisse continuer de produire de la viande bovine au Québec aujourd'hui, demain et dans 20 ans.

Avec l'aide de tous, sans confrontation avec nos partenaires, mais plutôt dans la négociation et la concertation, on peut y arriver, j'en suis persuadé. À condition de suivre les objectifs que l'on s'est donnés collectivement.

• AVEC UNE MISE EN MARCHÉ QUI INNOVE

En tant que gardiens du Plan conjoint, la Fédération et ses instances s'emploient à développer et maintenir une mise en marché innovante et équitable pour les producteurs. Les volumes à la baisse dans tous les secteurs nous imposent l'innovation, à faire encore plus, à faire différemment.

Vous le savez, les acheteurs de bovins sont de plus en plus concentrés. Les marchés sont mondiaux. Individuellement, on ne fait pas le poids. Ensemble, on est pas mal plus fort. C'est pour ça qu'il faut continuer à présenter les producteurs de bovins du Québec comme un front uni. Plus on travaillera ensemble, plus notre mise en marché sera ordonnée pour aller chercher le maximum du marché à long terme.

• PASSONS À L'ACTION POUR DES LENDEMAINS QUI ATTIRENT LA RELÈVE

Avec des programmes performants de soutien du revenu, de services-conseils et une mise en marché efficace, le futur de la production semble définitivement plus positif. Après une année 2012 difficile, vos représentants se relèvent les manches et s'activent à trouver des solutions pour demain. Une filière forte et active avec des approches innovantes attirera la relève. C'est essentiel pour notre survie et celle de nos régions.

Si l'on veut que la relève existe dans notre secteur, il faut lui démontrer qu'on peut vivre dignement de la production bovine au Québec.

Claude Viel, président



- 1- Claude Viel*, président
- 2- Yvon Boucher*, vice-président
- 3- Michel Daigle*
- 4- Gérard Lapointe*
- 5- André Ricard*
- 6- Daniel Lajoie
- 7- Gib Drury
- 8- Gilles Murray
- 9- Guy Gallant
- 10- J.-Alain Laroche
- 11- Jacques Fortin
- 12- Johanne Poulin
- 13- Bertrand Bédard
- 14- Louis-Joseph Beaudoin
- 15- Kirk Jackson
- 16- Pierre Ruest
- 17- Stanislas Gachet
- 18- Sylvain Bourque
- 19- Thérèse G. Carboneau
- 20- André Tessier

*Comité exécutif

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le conseil d'administration (C. A.) de la Fédération est composé du président de la Fédération, des présidents des 14 syndicats régionaux élus dans leur région respective et des cinq présidents des comités de mise en marché (veaux d'embouche, bouvillons d'abattage, veaux de grain, veaux de lait et bovins de réforme et veaux laitiers).

Le C. A. est responsable d'administrer et d'appliquer le Plan conjoint. Il adopte les règlements et entérine les conventions de mise en marché. Afin de réaliser tous ces mandats, le C. A. se réunit régulièrement, soit en personne, soit par conférence téléphonique. En 2012, 17 rencontres ont été organisées.

Le comité exécutif (CE) est formé du président de la Fédération, du vice-président et de trois membres, tous élus par et parmi les membres du conseil d'administration pour un mandat d'un an. Le CE assure le suivi des décisions prises par le C. A. et gère les opérations courantes de la Fédération et du Plan conjoint. En 2012, le CE s'est réuni à 18 reprises.



L'AMBIVALENCE BOVINE

En production bovine, tous les experts s'entendent : les prix des bovins poursuivront leur tendance à la hausse. Que ce soit dans le secteur bouvillon, veau d'embouche ou bovin de réforme, tous les graphiques démontrent que les producteurs de bovins recevront davantage pour leurs animaux.

On connaît bien la cause de cette hausse soutenue des prix du bovin : la baisse significative du cheptel de vaches. C'est la loi de l'offre et de la demande qui nous le démontre une fois de plus. Avec une offre de vaches qui diminue et une demande en viande bovine qui se maintient, les prix ne peuvent qu'augmenter.

Les signaux du marché sont donc excellents et très encourageants pour tous les producteurs de bovins. Mais attention, un gros bémol s'impose.

Pour que cette hausse des prix se reflète à la ferme et dans le revenu net du producteur de bovin, deux conditions doivent être réunies :

- un contrôle du coût de production à la ferme;
- une plus grande capacité du consommateur à payer plus cher pour la viande bovine.

CONTRÔLE DU COÛT DE PRODUCTION

La première condition (contrôle du coût de production) échappe partiellement aux producteurs. Il est vrai qu'un producteur ne peut contrôler le coût de certains intrants majeurs tels le pétrole, les grains ou encore l'achat des animaux. Là aussi, c'est l'implacable loi de l'offre et de la demande (et de la spéculation!) qui détermine les prix.

Cependant, chaque producteur a la lourde responsabilité de contrôler ce qu'il peut contrôler. C'est ce qu'on appelle la gestion. En 2013, tous les producteurs de bovins se doivent de connaître avec exactitude leurs coûts de production. Cette information essentielle leur permet de prendre les bonnes décisions plus facilement. C'est également ici que la Fédération peut et doit jouer un rôle d'accompagnateur.

PLANIFIER POUR DEMAIN

Cette année, un chantier particulier anime les activités de la Fédération. Chacun des cinq secteurs de production porte une planification stratégique. En d'autres termes, chaque secteur se donne un plan d'action pour voir où il veut aller et comment y aller.

L'objectif de la planification stratégique demeure le même : aider le secteur et chaque producteur dans la recherche d'un prix du marché lui permettant de tirer un revenu net digne de ce nom. Le contrôle des coûts de production se révèle donc une responsabilité partagée entre le producteur et les outils que peut offrir sa Fédération.

CAPACITÉ À PAYER

La deuxième condition (capacité de payer du consommateur) se réalisera si la reprise économique reprend de la vigueur. Seule une bonne reprise économique permettra au consommateur d'absorber une hausse du prix de la viande de bœuf. La ligne est toutefois très mince. Si le consommateur ne peut se payer de la viande de bœuf en raison de son prix trop élevé, il se tournera vers d'autres viandes plus accessibles financièrement.

La production bovine vit donc une ambivalence quasi permanente. D'une part, l'incertitude plane sur les prix des intrants et sur la capacité du consommateur à payer plus cher sa viande de bœuf, d'autre part, l'optimisme règne lorsqu'on regarde du côté des prix du marché.

Cette ambivalence oblige votre Fédération à réviser ses méthodes de fonctionnement. Le dossier Levinoff-Colbex et la baisse de la production laissent une profonde marque dans les états financiers de la Fédération. À l'instar des gouvernements qui subissent la crise économique en accumulant les déficits, la Fédération subit la quasi-crise bovine.

LA RATIONALISATION DES DÉPENSES

Au cours de l'année 2012, la Fédération a dû procéder à un exercice de rationalisation de ses dépenses. Cet exercice est vite devenu nécessaire dans un contexte de décroissance de la production bovine québécoise. La diminution du nombre de fermes et la baisse du cheptel entraînent une réduction directe des revenus à la Fédération.

La structure organisationnelle interne a donc été revue. Quatre postes ont été abolis et quatre autres postes n'ont pas été remplacés. Les économies anticipées par ces importants changements organisationnels permettront à la Fédération d'atteindre un équilibre budgétaire dès 2013.

Le chantier de la révision de nos façons de faire se poursuivra. Au cours de la prochaine année, nous amorcerons une réflexion sur la Fédération de demain. Quels sont les besoins des producteurs de bovins ? Comment mieux répondre à leurs demandes ? Quelle structure permet de mieux représenter les producteurs de bovins ? Quel est le rôle d'un comité de mise en marché ?

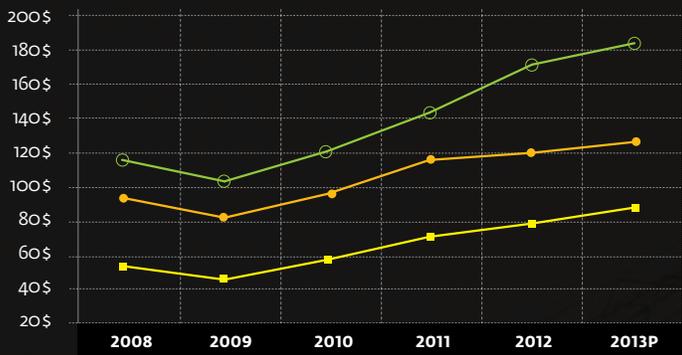
Autant de questions qui trouveront réponse au fil des prochains mois.

D'ici là, gardons l'œil sur la hausse des prix du marché tant attendue et regardons comment la Fédération peut accompagner les producteurs dans le contrôle du coût de production et la mise en marché de leurs bovins.

Jean-Philippe Deschênes-Gilbert, directeur général



PERSPECTIVE DE PRIX AUX ÉTATS-UNIS



- Veaux d'embouche
- Bouvillons d'abattage
- Vaches de réforme





494



ACTIVITÉS GÉNÉRALES

SÉCURITÉ DU REVENU

L'année 2012 a été marquée par des gains importants en matière de sécurité du revenu, bien que l'on constate un désengagement du gouvernement fédéral.

Grâce aux pressions soutenues, la Fédération a obtenu les gains suivants sur le plan provincial :

- retrait de la mesure du 25 % pour l'année 2012 et retrait permanent dès 2013;

IMPACT ESTIMÉ POUR 2012	MESURE DU 25 %	IMPACT NET DE LA COTISATION (2/3)
Veaux d'embouche (\$/veau)	154 \$	103 \$
Bouvillons d'abattage (\$/bouvillon)	13 \$	9 \$
Veaux de lait (\$/veau)	3 \$	2 \$
Veaux de grain (\$/veau)	16 \$	11 \$

- diminution de la prime ASRA 2012 pour le produit Bouvillons pour refléter le nouveau coût de production du modèle 2010. L'impact sera d'environ 11 \$/bouvillon;
- plafonnement du prix de vente des cultures associées produites pour être vendues, et non consommées à la ferme, afin que le revenu de vente ne dépasse pas le coût de production. Cette mesure s'applique dès 2012.

Bon nombre de dossiers de sécurité du revenu ont rempli, et continuent de remplir, l'agenda de la Fédération. L'ensemble de ces revendications vise à assurer aux producteurs de bovins une juste couverture par le Programme ASRA :

- prise en compte des prélevés de recherche et de promotion dans les modèles de coûts de production;
- retrait de la modulation de la prime ASRA pour les unités supérieures à trois modèles de ferme;
- pour les cultures consommées à la ferme, tenir compte de leur prix sur le marché plutôt que de leur coût de production. Pour 2012, l'écart entre le coût de production et le prix de marché des grains est estimé à 100 \$/t. Cette mesure permettrait au Programme ASRA de couvrir adéquatement les productions animales pour tout type de producteurs, qu'il achète ou qu'il produise ses grains, peu importe le contexte du prix des grains;
- annualisation et indexation du dernier modèle ASRA Bouvillons pour tenir compte de la disponibilité réelle des sous-produits et des grains déclassés;
- volume assurable basé sur un poids moyen de vente annuel au lieu du plafonnement du poids de vente individuel des veaux à 750 lb dans le secteur veau d'embouche.

L'objectif de ces revendications demeure d'assurer aux producteurs une juste couverture par le Programme ASRA.

SOUTIEN AU DÉVELOPPEMENT DES ENTREPRISES STRATÉGIE D'ADAPTATION DU MAPAQ

La Fédération a participé à diverses rencontres avec le MAPAQ afin de rendre les programmes accessibles au plus grand nombre possible de producteurs de bovins. Sur un total de près de 2000 demandes acceptées, le tiers était des entreprises bovines. Cependant, la Fédération est préoccupée par la très faible participation des petites fermes de veaux d'embouche. Considérant que ces producteurs occupent souvent des emplois à l'extérieur, la Fédération a demandé au MAPAQ d'alléger les procédures pour intéresser davantage cette clientèle.

PROGRAMME DE PAIEMENT ANTICIPÉ (PPA)

Pour l'année 2012, plus de 250 entreprises bovines se sont prévaluées du programme. Les avances ont totalisé 23,7 M\$ (93 000 \$ par ferme en moyenne), dont 14,2 M\$ sans intérêt. L'économie totale d'intérêts est estimée à près de 800 000 \$ pour l'ensemble du secteur bovin.

COOPÉRATIVES DE FINANCEMENT

La Fédération a fait plusieurs représentations auprès de la FADQ en 2012 afin de convenir d'un nouveau cadre d'intervention qui répond davantage aux besoins des membres des coopératives. Certains aspects demeurent toutefois en suspens, tout particulièrement en ce qui a trait aux modalités de financement, et feront l'objet de discussions en 2013.

ENVIRONNEMENT

Les dossiers en environnement demeurent cruciaux pour la Fédération. La stratégie concernant les enclos d'hivernage a été mise à jour afin de rendre la réglementation plus *intelligente*¹. Un guide de conception a été réalisé par l'Institut de recherche et de développement en agroenvironnement, en collaboration avec divers chercheurs d'Agriculture et Agroalimentaire Canada. La formation *Gérer avec succès un enclos d'hivernage : mon rôle en tant que producteur agricole* vise à former 150 producteurs.

CARACTÉRISATION DES FUMIERS

En 2013, plusieurs producteurs de bovins de boucherie devront caractériser les fumiers de leurs animaux (fumier solide et production annuelle de plus de 3200 kg de phosphore). L'obligation s'appliquera aux lieux d'élevage avec fumier solide et production annuelle de plus de 1600 kg de phosphore dès le 1^{er} janvier 2014. Rappelons que les lieux d'élevage sous gestion liquide sont déjà soumis au Règlement sur les exploitations agricoles pour cet aspect. Le projet *Caractérisation des fumiers de bovins de boucherie : prendre la décision de caractériser ou non* se terminera en avril 2013 et apportera des réponses aux producteurs sur les éléments à considérer avant de prendre la décision de caractériser ou non les fumiers.

1. Une réglementation est jugée intelligente par sa capacité d'atteindre les objectifs escomptés, au moindre coût possible, sa flexibilité, sa facilité de mise en œuvre, sa transparence, son équité, ainsi que sa cohérence.



BIEN-ÊTRE ANIMAL

STRATÉGIE QUÉBÉCOISE SUR LA SANTÉ ET LE BIEN-ÊTRE ANIMAL

En tant que partenaire de la stratégie québécoise sur la santé et le bien-être animal, la Fédération a participé aux divers travaux pour l'élaboration des recommandations liées à la stratégie.

Les modifications au Règlement sur les espèces ou catégories d'animaux désignés précisent que les propriétaires ou gardiens d'animaux de ferme seront dorénavant soumis aux dispositions de la Loi sur la protection sanitaire des animaux et que le MAPAQ pourra intervenir si la sécurité et le bien-être des animaux sont compromis.

CODE DE BONNES PRATIQUES POUR LES BOVINS DE BOUCHERIE

Le code est actuellement en révision et les consultations se poursuivent. La publication du nouveau code est prévue en 2013. À l'été 2012, deux sondages en ligne ont permis de recueillir des informations sur la connaissance du code et sur les pratiques habituelles de prise en charge de ces animaux, comme l'identification (marquage au fer), l'écornage et la castration.

BIOSÉCURITÉ

À l'automne 2012, la norme de biosécurité nationale pour la production de bovins de boucherie a été publiée. La Fédération était membre du comité d'élaboration de cette norme.

Des outils pédagogiques ont été développés au Québec pour l'enjeu de la gestion de la circulation des personnes, véhicules, équipements et animaux sauvages sur les lieux d'élevage. Pour les autres enjeux, soit la gestion des mouvements des animaux et la gestion de la santé animale, les outils pédagogiques seront développés dans d'autres provinces canadiennes.

FONDS DE GARANTIE DE PAIEMENT

Le Fonds de garantie de paiement est un fonds qui s'apparente à une auto-assurance en cas de défaut de paiement d'un acheteur. Ce fonds est un complément du cautionnement que tout acheteur doit déposer pour acheter des bovins au Québec (bouvillons d'abattage, veaux de grain, veaux d'embouche, bovins de réforme et veaux laitiers).

Le Fonds de garantie de paiement est alimenté par les contributions des producteurs de bovins. Le montant de la contribution courante équivaut à 0,1 % du montant de la vente.

ÉTAT DU FONDS DE GARANTIE DE PAIEMENT PAR SECTEUR DE PRODUCTION

SECTEUR	2012
Note : données préliminaires au 31 décembre 2012	
Bovin de réforme et veau laitier	357 787 \$
Veau de grain	720 872 \$
Bouvillon d'abattage	1 479 879 \$
Veau d'embouche	1 139 306 \$
Surplus relié à la juste valeur des placements	239 031 \$
Total	3 936 875 \$

En 2012, le Fonds de garantie de paiement est intervenu à hauteur de 1,1 M\$ dans le secteur bovin de réforme et 120 000 \$ dans le secteur veau de grain à la suite de la fermeture de Levinoff-Colbex.

RECHERCHE

Depuis plusieurs années, la Fédération est impliquée dans des projets de recherche qui visent à améliorer l'élevage de bovins au Québec. En 2012, six nouveaux projets ont été amorcés avec l'implication des fonds de recherche de la Fédération, pour un total de 15 projets, engageant ainsi 1 215 927\$. De ce montant, 724 834\$ ont été investis par les producteurs. C'est donc dire que pour chaque dollar investi en recherche par les producteurs, nous obtenons 0,60\$ supplémentaire.

PROJETS FINANCÉS PAR LES FONDS DE RECHERCHE

A) Projets en santé animale (14 % des sommes investies par les producteurs)

PROJET	RESPONSABLE	COÛT TOTAL	IMPLICATION DU FONDS DE LA FÉDÉRATION
Expertise vétérinaire (depuis 2002)	FPBQ	104 999 \$	VE - 104 999 \$ depuis 2002 BA - fin du financement par le Fonds en 2011, dépenses maintenant assumées par l'agence

B) Projets en alimentation, régie et gestion de troupeaux (61 % des sommes investies par les producteurs)

PROJET	RESPONSABLE	COÛT TOTAL (SE TERMINE EN)	IMPLICATION DU FONDS DE LA FÉDÉRATION
Étude préliminaire visant la création d'un réseau d'expertise dans le secteur veau de grain*	Bernard Belzile	36 375 \$ (2012)	VG - 10 750 \$
Réduction du coût d'alimentation des veaux de grain en période de croissance et de finition par l'utilisation de sous-produits du Québec*	Faculté de médecine vétérinaire - FPBQ - Université Laval - Délimax	173 925 \$ ¹	VG - 61 215 \$
Veau Vérifié : audit et formation des producteurs	Ontario Veal Association - FPBQ	99 850 \$ (2013)	VL - 1500 \$ VG - 1500 \$
Logiciel Bovitrace	FPBQ	244 155 \$ (en continu)	BA - 244 155 \$
Refonte de Bovitrace*	FPBQ	100 000 \$ (2013)	BA - 100 000 \$
Registres informatisés	FPBQ	17 100 \$ (2012)	VG - 7000 \$
Révision du cahier des charges Veau de grain certifié	CertiRessources	14 000 \$ (2013)	VG - 14 000 \$

¹pourrait être révisé

C) Projets en mise en marché, coûts de production et activités en aval de la production (24 % des sommes investies par les producteurs)

PROJET	RESPONSABLE	COÛT TOTAL (SE TERMINE EN)	IMPLICATION DU FONDS DE LA FÉDÉRATION
Compétitivité BA	Forest, Lavoie Conseil	37 150 \$ (2012)	BA - 37 150 \$
Recours ASRA	FPBQ	75 468 \$ (2012)	BA - 75 468 \$
Planification stratégique VG	Forest, Lavoie Conseil	29 750 \$ (2012)	VG - 18 350 \$
Planification stratégique BA*	Forest, Lavoie Conseil	34 450 \$ (2013)	BA - 10 909 \$
Planification stratégique BR*	Forest, Lavoie Conseil	46 000 \$ (2013)	BR - 7395 \$
Planification stratégique veaux laitiers*	Forest, Lavoie Conseil	22 100 \$ (2013)	22 100 \$

D) Projets en environnement (1 % des sommes investies par les producteurs)

PROJET	RESPONSABLE	COÛT TOTAL (SE TERMINE EN)	IMPLICATION DU FONDS DE LA FÉDÉRATION
Projet d'amélioration de la gestion des enclos	Consultant Roger St-Cyr	180 605 \$ (2012)	VE - 7843 \$

* Nouveaux projets acceptés en 2012.

Les projets suivants ont été menés cette année. Trois ont été particulièrement marquants :

1. ÉTUDE PRÉLIMINAIRE VISANT LA CRÉATION D'UN RÉSEAU D'EXPERTISE DANS LE SECTEUR VEAU DE GRAIN

Ce projet a permis de définir un projet pilote visant la mise en place d'un réseau d'expertise dans le secteur veau de grain qui répondrait aux besoins du secteur en matière de services de gestion et de services techniques.

2. RÉDUCTION DU COÛT D'ALIMENTATION DES VEAUX DE GRAIN EN PÉRIODE DE CROISSANCE ET DE FINITION PAR L'UTILISATION DE SOUS-PRODUITS DU QUÉBEC

Cette étude visait à trouver des solutions de rechange au mode d'alimentation actuel dans le but de réduire les coûts. Le projet visait également à valoriser l'utilisation des sous-produits que l'on retrouve au Québec.

Conclusion du projet : il serait possible de réduire les coûts d'alimentation des veaux de grain en utilisant des sous-produits sans affecter les performances de croissance des animaux.

3. ÉVALUATION ET AMÉLIORATION DE LA GESTION AGROENVIRONNEMENTALE DES ENCLOS D'HIVERNAGE ET DES BANDES VÉGÉTATIVES FILTRANTES

Ce projet, réalisé entre 2009 et 2011, visait à évaluer, sur des fermes, les meilleures pratiques à mettre en place pour la gestion des enclos d'hivernage afin de limiter les risques que les eaux contaminées atteignent les eaux de surface.

Recommandations issues du projet : le concept d'isolation hydraulique, le type d'agencement d'enclos, le calcul de la largeur d'écoulement et du nombre de côtés d'écoulement devraient faire partie des éléments à considérer lors de la conception des enclos. En ce qui concerne la gestion des bandes végétatives filtrantes, on en vient à la conclusion qu'il ne faut pas laisser les animaux paître dans ces bandes. L'utilisation de la grille d'évaluation du risque d'écoulement vers les eaux de surface pour un aménagement d'enclos d'hivernage est une pratique à recommander. Une tournée de formation des producteurs s'est tenue à travers le Québec.





COMMUNICATIONS

PORTES OUVERTES SUR LES FERMES DU QUÉBEC

Le 9 septembre, l'UPA a organisé une grande fête au parc Jean-Drapeau à Montréal pour célébrer le 10^e anniversaire de la journée Portes ouvertes sur les fermes du Québec. La Fédération était présente avec un kiosque d'information et des enclos d'animaux (veaux et bovins). Environ 34 000 visiteurs se sont succédé pour en apprendre davantage sur les productions bovines et échanger avec les producteurs.

Du matériel de communication a aussi été remis aux 20 fermes laitières et aux 12 fermes bovines qui ont ouvert leurs portes en région dans le cadre de la journée Portes ouvertes de l'UPA sur les fermes du Québec. Plusieurs concours ont été organisés et ont permis au public d'en apprendre davantage sur notre secteur de production.

AFFAIRES PUBLIQUES ET RELATIONS EXTERNES

Élus et employés participent à de nombreuses conférences partout au Québec pour mieux faire connaître la production bovine québécoise et ses enjeux. La Fédération entretient des contacts réguliers et soutenus auprès des cabinets ministériels des gouvernements provincial et fédéral qui sont sollicités et appelés à contribuer aux dénouements de nombreux dossiers bovins.

Tout au long de l'année, les élus représentent la Fédération auprès de plusieurs comités et organisations reliés aux filières bovines québécoise et canadienne. Ils véhiculent les positions des producteurs de bovins du Québec et défendent leurs intérêts. La Fédération participe à ces comités :

CLASSEMENT DU BŒUF ET DU VEAU

- Agence canadienne de classement du bœuf

COMMERCE ET EXPORTATION

- Canada Beef Inc.

IDENTIFICATION PERMANENTE ET TRAÇABILITÉ

- Agence canadienne d'identification du bétail (ACIB)
- Agri-Traçabilité Québec (ATQ)

GÉNÉTIQUE

- Comité consultatif provincial (CCP)
- Expo-Boeuf et le Congrès du Bœuf
- Santé animale
- Stratégie québécoise de santé et de bien-être des animaux du MAPAQ

TABLES FILIÈRES DE L'INDUSTRIE

- Table ronde sur la chaîne de valeur du bœuf (fédéral)
- Association canadienne du veau

UNION DES PRODUCTEURS AGRICOLES

- Conseil général
- Table de travail sur la mise en marché
- Table de travail sur la sécurité du revenu et les outils financiers

RÉSEAU ENCANS QUÉBEC

À la suite de la fermeture de Levinoff-Colbex à la fin mai, Réseau Encans Québec (REQ), dont la Fédération est actionnaire, a rapidement ajusté ses opérations de vente afin d'écouler rapidement et de façon ordonnée, les bovins de réforme qui étaient auparavant abattus à cet abattoir.

Grâce à une gestion très serrée de ses opérations, REQ présentera un résultat financier positif pour l'année 2012-2013.

L'année 2012 aura été marquée par la fin des opérations de l'entreprise Levinoff-Colbex. Voici le fil des principaux événements :

Mars : l'UPA, la Fédération des producteurs de lait du Québec (FPLQ) et la Fédération des producteurs de bovins du Québec (FPBQ) proposent de créer une coopérative comme solution porteuse d'une relance de l'entreprise. Cette coopérative jouerait le rôle de nouveau partenaire financier et s'impliquerait dans la gestion de l'abattoir.

Avril et mai : on constate une surchauffe des prix des bovins de réforme en Ontario avec pour conséquence que de plus en plus de vaches du Québec se dirigent vers l'Ontario. Le résultat est sans appel : Levinoff-Colbex doit payer plus cher pour s'approvisionner.

28 mai : Levinoff-Colbex suspend ses activités.

Août : tous les producteurs de bovins du Québec reçoivent un document d'information intitulé *Levinoff-Colbex - État de la situation et précisions*.

Novembre 2012 : un document *post-mortem* est envoyé à tous les producteurs de bovins du Québec.

Le *post-mortem* établit les sept raisons majeures qui expliquent la fermeture de l'entreprise :

- un endettement initial trop élevé et un manque de liquidités;
- une réglementation défavorable pour Levinoff-Colbex (notamment pour les matières à risque spécifiées);
- une économie mondiale chancelante;
- une fermeture quasi permanente des frontières;
- des volumes d'approvisionnement en bas du seuil de rentabilité;
- un prix des bovins de réforme élevé en raison d'une surcapacité d'abattage;
- une incapacité à mettre en œuvre un plan de restructuration.

Une évidence s'impose : les raisons qui ont conduit à la fermeture de Levinoff-Colbex prévalent encore aujourd'hui. Ainsi, une réouverture à court terme de Levinoff-Colbex est difficilement envisageable. Le prix actuel des bovins de réforme et les besoins en liquidité pour redémarrer l'abattoir apparaissent comme les deux principaux freins. De surcroît, la Fédération ne sera pas porteuse d'un nouveau projet d'abattage.

FONDS POUR LE DÉVELOPPEMENT DE LA MISE EN MARCHÉ DES BOVINS DE RÉFORME

En vertu du Règlement sur les contributions des producteurs de bovins, tous les producteurs de bovins de réforme sont liés à un prêt de 32 M\$ contracté par la Fédération en 2008 pour recapitaliser Levinoff-Colbex. Tous les producteurs de bovins de réforme laitiers sont tenus d'acquitter la facture annuelle. Pour les producteurs de bovins de réforme du secteur vache-veau, le montant est prélevé par la FADQ.

Les contributions perçues sont versées au Fonds pour le développement de la mise en marché des bovins de réforme et sont affectées au remboursement du prêt (plus frais et intérêts). Aucune somme n'est utilisée pour payer les dettes de Levinoff-Colbex S.E.C.

Les producteurs de bovins de réforme recevront une facture annuelle jusqu'au remboursement complet de l'emprunt, lequel devrait se terminer en 2014. Cet échéancier est toutefois conditionnel au maintien du cheptel et à une diminution des frais juridiques liés à la perception.

Pour les années 2008 à 2011, les taux de perception varient de 93 % à 98,5 %. La très vaste majorité des producteurs laitiers acquittent leur facture, évitant ainsi l'augmentation des frais de perception qui sont répartis à l'ensemble des producteurs. Pour 2012, le taux de perception est actuellement supérieur à 83 %.

ENGAGEMENTS FINANCIERS

19,5 M\$ PRÊT DÛ À INVESTISSEMENT QUÉBEC (IQ)

- La Fédération souhaite obtenir quittance
- Aucune décision du créancier à ce jour

2,5 M\$ CAUTIONNEMENT (MARGE DE CRÉDIT DE LEVINOFF-COLBEX)

- La Fédération souhaite obtenir quittance
- Aucune décision du créancier à ce jour

32 M\$ PRÊT (+ FRAIS ET INTÉRÊTS)

- Remboursé à même le Fonds pour le développement de la mise en marché des bovins de réforme

± 1,3 M\$ (AU NET) MAUVAISE CRÉANCE DE LEVINOFF-COLBEX ENVERS LA FPBQ (INTÉRÊTS PRÊT IQ)

- Assumée par le Fonds pour le développement de la mise en marché des bovins de réforme





**ACTIVITÉS DE MISE
EN MARCHÉ**

LES COMITÉS DE MISE EN MARCHÉ ET DE NÉGOCIATION

C'est par le biais de cinq comités de mise en marché que la Fédération s'implique dans la mise en marché. Chacun de ces comités représente un secteur de la production bovine. Ils sont composés de représentants régionaux du secteur, d'un représentant de la Fédération et, si cela s'applique, d'une association accréditée.

Les comités de mise en marché sont responsables d'élaborer des stratégies de mise en marché pour leur production. Ils adoptent également des règlements afin de rendre cette mise en marché plus ordonnée et efficace.

Pour mener à bien ses tâches, chaque comité de mise en marché est assisté d'un comité de négociation qui élabore, réalise et conclut les négociations commerciales dans son secteur de production, conjointement avec la Fédération.

Globalement, en 2012, les membres des comités de mise en marché se sont réunis à 26 reprises, alors que les comités de négociation de nos cinq secteurs ont tenu 38 rencontres.

RÉGIONS	BOUVILLONS D'ABATTAGE	BOVINS DE RÉFORME ET VEAUX LAITIERS	VEAUX D'EMBOUCHE	VEAUX DE GRAIN	VEAUX DE LAIT
Abitibi-Témiscamingue	Dany Frappier	Paul Ten Have	Hélène Noël		
Bas-Saint-Laurent	Jacques Fortin	Pierre Ruest, prés. (CN)	Maurice Veilleux (CN)	Vital Potvin	
Beauce	Jules Côté	Bertrand Gagné (CN)	Thérèse G. Carbonneau, prés. (CN)		
Centre-du-Québec		Rudolf Binggeli	Marcel Bélanger	Céline Bélanger	Marco Richard (CN) Christian Caya (subst.) Sébastien Hamel (subst.)
Côte-du-Sud	Alain Pelletier	Jean-Yves Gosselin	Normand Dumais (CN)	Gérard Lapointe, prés. (CN)	Daniel Lajoie, v.-p. (CN)
Estrie	Lionel Roy	Alain Bouffard	André Tessier	Antoine Doyon	Patrick St-Onge Annick Lapierre (subst.)
Gaspésie		Guy Gallant, v.-p. (CN)	Étienne Lagacé		
Lanaudière	Denis Ouellet	Stéphane Sansfaçon	Claude Thouin	Gérard Ricard	
Mauricie	Claude Lampron	Yves Lamy	Michel Masson	Louis-Joseph Beaudoin (CN)	
Outaouais-Laurentides	Jacques Desrosiers, v.-p. (CN)	Philippe Leroux (CN)	Stanley Christensen, v.-p. (CN)		
Québec	Jean-Guy Perreault	Normand Bourque	François Poirier	Magella Lemay	Pierre-Luc Nadeau Luc Desrochers (subst.) Jocelyn Bilodeau (subst.)
Saguenay-Lac-Saint-Jean	Carol Tremblay	Steeve Bouchard	Pierre Dallaire	Lysette Harvey	
Saint-Hyacinthe	Michel Daigle, prés. (CN)	Claude St-Denis	Gérald Brouillard	Jocelyn Grenier, v.-p. (CN)	Johanne Poulin, prés. (CN) Guy Lalanne (subst.) Mario Robert (subst.)
Saint-Jean-Valleyfield	Normand Vinet (CN)	Jean-Louis Tinant	Serge Dethier	Robert Wynands (CN)	Fabien Fontaine (CN) Yves Barbet (subst.)
Représentant Fédération	Gérard Lapointe (CN) Josée Chalifoux (prés. comité coûts de production BA)	Yvon Boucher (CN) Stanley Christensen (représentant CMMVE)	Yvon Boucher (CN)	André Ricard (CN)	Michel Daigle (CN)
Association accréditée	Sylvain Raynault (CN) (Société des parcs d'engraissement du Québec)	Gabriel Rancourt (CN) (Fédération des producteurs de lait du Québec)	André Beaumont (Comité conjoint des races de boucherie)		

NOMBRE DE RÉUNIONS EN 2012

Bouvillons d'abattage	Comité de mise en marché : 6	Comité de négociation : 7
Bovins de réforme	Comité de mise en marché : 5	Comité de négociation : 6
Veaux d'embouche	Comité de mise en marché : 7	Comité de négociation : 4
Veaux de grain	Comité de mise en marché : 5	Comité de négociation : 14
Veaux de lait	Comité de mise en marché : 3	Comité de négociation : 7

prés. : président du comité de mise en marché et du comité de négociation
v.-p. : vice-président du comité de mise en marché et du comité de négociation
CN : membre du comité de négociation
subst. : substitut



VEAU D'EMBOUCHE

THÉRÈSE G. CARBONNEAU
PRÉSIDENTE DU COMITÉ DE MISE
EN MARCHÉ DES VEAUX D'EMBOUCHE

PRINCIPAUX CONSTATS ET ENJEUX

La diminution importante du cheptel de vaches de boucherie (qui est passé de 241 600 vaches à 185 000 vaches en l'espace de cinq ans) et la diminution de 26 % du nombre de fermes représentent le principal enjeu du secteur pour les années à venir.

PLANIFICATION STRATÉGIQUE

Le comité de mise en marché des veaux d'embouche a commencé un travail de planification stratégique afin de déterminer les priorités pour le développement du secteur.

Les principaux axes de la planification stratégique concernent :

- la concertation au sein de la filière (éleveurs de race, producteurs commerciaux et parcs d'engraissement) et avec le MAPAQ;
- l'accès à une expertise de pointe pour les producteurs de bovins dans toutes les régions;
- une mise en marché efficace et à l'affût des besoins du marché.

SÉCURITÉ DU REVENU

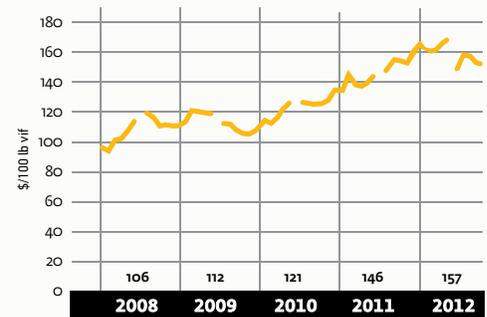
En décembre 2012, la FADQ a décidé d'abolir définitivement la mesure de 25 %. Pour le secteur, l'application totale de cette mesure aurait eu un impact sur les compensations ASRA évaluées à 154 \$/veau (103 \$ net de cotisation enlevée).

Le comité de mise en marché a convenu avec la FADQ de procéder à une évaluation d'un juste partage entre la portion fixe et la portion variable de la compensation ASRA. Il a été convenu de maintenir le statu quo pour 2013 (25 % - 75 %).

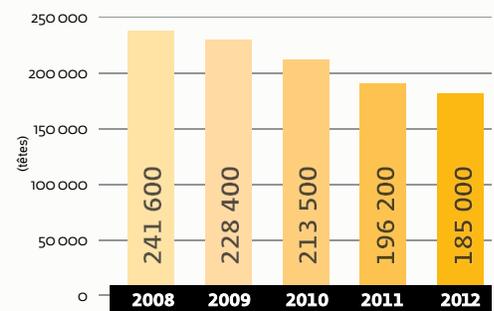
ORIENTATIONS 2013

Un des principaux mandats du comité en 2013 sera l'appropriation du plan stratégique pour le développement du secteur veau d'embouche et l'adhésion de l'ensemble des acteurs de la filière bovine.

VENTES AUX ENCANS SPÉCIALISÉS
DU QUÉBEC MÂLES 600-700 LB



VOLUME - VACHES DE BOUCHERIE



VOLUME DE PRODUCTION

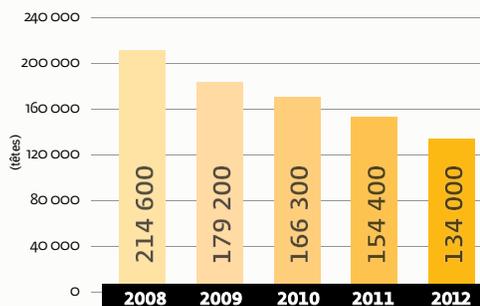
En 2012, le volume de ventes aux encans spécialisés a diminué de 5,2 % par rapport à l'année précédente. Le poids moyen de vente a légèrement baissé en 2012, mais demeure nettement supérieur à ce qu'il était en 2008. Depuis l'application de l'ASRA en partie sur le poids de vente, le poids moyen de vente a progressé d'environ 50 lb/tête. Les compensations ASRA basées à 75 % sur le poids depuis 2012, comparativement à 66 % en 2011, n'ont pas eu d'effet sur le poids de vente cette année.

Le prix des veaux d'embouche a légèrement diminué à l'automne 2012, après avoir connu un sommet au printemps. Cette légère baisse est attribuable au marché des bouvillons d'abattage qui n'a pas été aussi ferme que prévu. Une liquidation plus importante des inventaires de bovins, elle-même causée par la sécheresse qui a sévi aux États-Unis en 2012, serait responsable de cette pause dans la tendance générale à la hausse du prix du bœuf en Amérique du Nord.

**VENTES DES PRODUCTEURS DU QUÉBEC
CHARGEMENTS COMPLETS DE BOUVILLONS « A1-A2 »,
FAB FERME**



VOLUME - BOUVILLONS D'ABATTAGE



LE MARCHÉ

En septembre 2012, l'industrie canadienne du bœuf a vécu le plus important rappel de viande de bœuf de son histoire à la suite de la découverte de la présence de la bactérie *E. Coli* à l'usine de XL Foods, située à Brooks en Alberta. Les effets directs ont été limités pour les producteurs du Québec.

En 2012, le volume de bouvillons abattus a subi une diminution de quelque 20 000 têtes, soit 13%. Ainsi, la diminution des volumes, débutée en 2009, se poursuit. Les experts s'attendent à ce que le volume québécois de 2013 diminue aussi bas que 100 000 têtes. La situation des marchés et les mesures de soutien au revenu pourraient ralentir cette tendance à la baisse.



BOUVILLON D'ABATTAGE

MICHEL DAIGLE
PRÉSIDENT DU COMITÉ DE MISE EN MARCHÉ
DES BOUVILLONS D'ABATTAGE

PRINCIPAUX CONSTATS ET ENJEUX

Toute l'année, les prix des bouvillons se sont maintenus à des sommets inégalés depuis plus de cinq ans. Pour l'année 2013, plusieurs s'attendent à une augmentation de prix pouvant atteindre 10%.

Toutefois, la diminution constante du cheptel de bouvillons d'abattage et son effet sur la situation financière de l'agence de vente préoccupent grandement le secteur.

PROGRAMME DE QUALITÉ

En 2010, l'agence de vente a mis en place des mesures incitatives à se conformer au programme canadien de qualité à la ferme (Verified Beef Production) et à celui propre au Québec (Bœuf Qualité Plus). L'objectif fixé était que 50% de la production québécoise soit conforme à l'un des deux programmes. Cet objectif a été atteint en 2012. Dans le cadre de l'exercice de planification stratégique, le comité de mise en marché des bouvillons d'abattage (CMMBA) conviendra des suites à donner à ce programme pour les prochaines années.

BOVITRACE

Les installations du programme se sont poursuivies et l'année 2012 marque le début de la facturation d'une portion des coûts aux usagers. À ce jour, plus de 50% de la production est couverte par Bovitrace.

RENCONTRE AVEC LES ABATTOIRS

Les rencontres entre les producteurs et les abattoirs se sont poursuivies en 2012. En mars, les représentants de l'abattoir ontarien St. Helen's Meat Packers ont été rencontrés.

COMPÉTITIVITÉ DU SECTEUR

Dans le cadre du plan d'action qu'avait adopté le CMMBA en 2009, l'étude comparative de compétitivité des entreprises de bouvillons d'abattage du Québec avec d'autres régions du Canada et des États-Unis a été complétée en 2012. La conclusion principale de l'étude démontre que la production québécoise a un désavantage de 100 \$ à 200 \$/tête avec l'Alberta, l'Iowa et le Texas. Cet écart s'explique principalement par le coût des intrants en général.

ORIENTATIONS 2013

Le CMMBA se concentrera à la mise en œuvre du plan stratégique qui sera éventuellement adopté.

Encore cette année, le CMMBA se préoccupera tout particulièrement de la diminution constante du cheptel de bouvillons d'abattage et de son impact sur la situation financière de l'agence de vente.



VEAU DE GRAIN

GÉRARD LAPOINTE
PRÉSIDENT DU COMITÉ DE MISE
EN MARCHÉ DES VEAUX DE GRAIN

PRINCIPAUX CONSTATS ET ENJEUX

En 2012, le prix des veaux de grain a connu un comportement contraire aux tendances générales de l'économie agricole (hausse marquée des autres catégories de viande).

Cette situation a renforcé une des conclusions du plan stratégique du secteur veau de grain, à savoir la nécessité de revoir en profondeur le mode de mise en marché des veaux de grain pour obtenir une meilleure harmonisation entre l'offre et la demande.

PROMOTION, CERTIFICATION ET CAHIER DES CHARGES

La planification stratégique a fait ressortir la nécessité d'améliorer le positionnement du produit et d'accroître sa notoriété. Le comité de mise en marché des veaux de grain (CMMVG) travaillera sur deux fronts, soit la certification et la promotion.

COÛT DE PRODUCTION

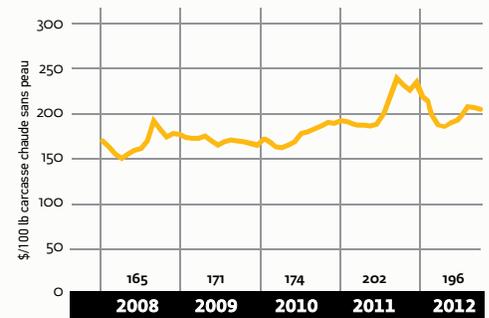
Dans le but d'accroître l'efficacité des producteurs, un projet de recherche sur l'alimentation avec d'autres grains et des sous-produits (drêche de distillerie et tourteau de canola) a été réalisé en 2012. Il se poursuivra en 2013-2014 pour mesurer l'effet sur la qualité de la viande. Il y aura aussi un essai d'implantation sur quelques fermes pilotes. Un projet de démarrage d'un réseau d'expertise en production de veaux de grain sera prochainement réalisé avec un groupe de 15 à 20 producteurs et quelques professionnels (conseillers en gestion, conseillers techniques, vétérinaires, etc.).

ORIENTATIONS 2013

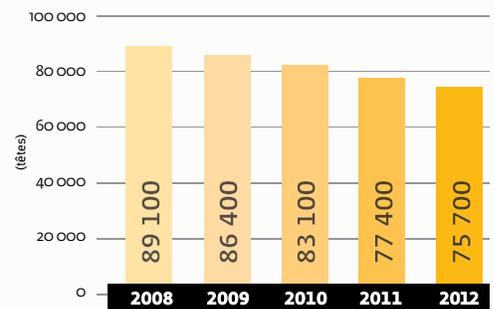
Le CMMVG appliquera les conclusions du plan stratégique. Plus particulièrement :

- un accroissement des activités de promotion;
- une révision du concept de certification et du cahier des charges;
- une révision du mode de mise en marché (gestion des approvisionnements, prix plancher, modalités de vente);
- la défense d'un modèle ASRA plus équitable.

VENTES AUX ENCHÈRES ÉLECTRONIQUES DU QUÉBEC MOINS LES FRAIS DE GESTION DES SURPLUS



VOLUME - VEAUX DE GRAIN



LA PRODUCTION

En 2012, la production a diminué de 2,2% par rapport à l'année précédente. L'offre de veaux de grain sur le marché demeure fortement caractérisée par un cycle saisonnier opposé à la demande.

En 2012, le comportement du prix du veau de grain a été totalement à l'inverse de celui du veau de lait. L'écart avec le prix du veau de lait a été de 1,51 \$/lb en 2012, soit près du double de ce qu'il a été au cours des trois années précédentes.

L'année 2012 a été marquée par un nombre important de veaux de grain vendus hors enchères, malgré un ajustement à la baisse du prix plancher en cours d'année et la diminution de la production au Québec.

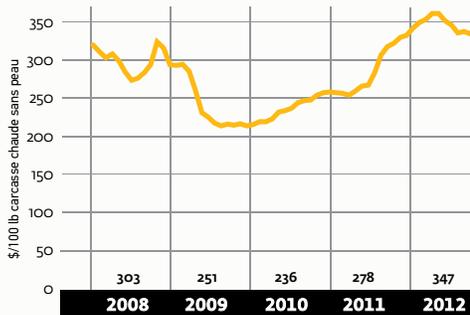
Cette situation peut s'expliquer en partie par une offre de veaux lourds de l'Ontario légèrement supérieure à 2011. C'est aussi une conséquence du trop peu de veaux produits au Québec à l'automne 2011 pour répondre à la demande en cette période de l'année. Pour pallier à cette diminution de l'offre locale et pour sécuriser leurs approvisionnements tout au long de l'année, les abattoirs du Québec se sont procuré un nombre non négligeable de veaux lourds de l'Ontario. Ces phénomènes semblent avoir entraîné les prix à la baisse, à la fois pour l'Ontario et pour le Québec.



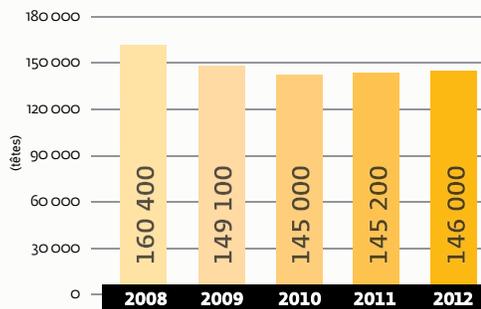
VEAU DE LAIT

JOHANNE POULIN
PRÉSIDENTE DU COMITÉ
DE MISE EN MARCHÉ DES VEAUX DE LAIT

VENTES DIRECTES AUX ABATTOIRS DU QUÉBEC



VOLUME - VEAUX DE LAIT



LE MARCHÉ

En 2012, le prix moyen au Québec a battu un nouveau record en atteignant 3,47 \$/lb carcasse. Cette augmentation s'explique par la montée du prix des protéines animales (surtout en première moitié d'année) et par une diminution de l'offre de veaux de lait sur le marché américain.

La production de veaux de lait fait quelque peu figure d'exception chez les productions bovines québécoises puisqu'elle est la seule qui ait maintenu son volume de production à un niveau similaire à celui des dernières années.

PRINCIPAUX CONSTATS ET ENJEUX

Au cours des trois dernières années, la production s'est stabilisée à près de 145 000 veaux de lait. Cette situation s'explique essentiellement par une demande du veau de lait soutenue sur le marché intérieur, particulièrement au Québec, et par le maintien des exportations, principalement aux États-Unis. Le maintien du volume de production et des prix demeurent les enjeux principaux du secteur veau de lait.

PLANIFICATION STRATÉGIQUE

La réalisation d'une planification stratégique a permis au secteur veau de lait d'établir ses priorités d'action pour les prochaines années. Voici les principales cibles et orientations :

- assurer le passage vers un modèle rentable de production en logement collectif afin d'assurer le développement durable de l'industrie;
- optimiser la valeur du veau de lait sur le marché afin d'améliorer la rentabilité des différents maillons de la filière;
- accroître la disponibilité de l'information sur les différents segments de la filière afin d'améliorer la qualité des échanges, notamment, sur le plan du partage des marges;
- convenir d'une vision de développement partagée avec l'État afin d'assurer l'obtention d'un support durable pour le secteur.

Réunis en assemblée générale spéciale, les producteurs de veaux de lait ont pris connaissance de la planification stratégique et du chantier à mettre en œuvre au cours des prochains mois et années pour réaliser les objectifs fixés par la filière. Le comité de mise en marché des veaux de lait (CMMVL) a déjà amorcé deux projets qui découlent directement de la planification stratégique, soit :

- la mise à jour de l'étude sur les effets d'entraînement de la filière veau lourd;
- le portrait technicoéconomique de la conversion de la production de veaux de lait en logement collectif.

CONDITIONS D'ÉLEVAGE

À ce jour, aucune aide financière nécessaire à l'implantation du logement collectif dans les élevages de veaux de lait n'a été trouvée. Toutefois, un plan d'affaires faisant ressortir l'importance d'une intervention gouvernementale dans le secteur veau de lait a été élaboré. Le CMMVL a poursuivi le travail de sensibilisation relatif aux impacts financiers de la mise aux normes auprès des instances gouvernementales concernées.

ORIENTATIONS 2013

Le CMMVL poursuivra la mise en œuvre de la planification stratégique. Les démarches visant à obtenir une aide financière de l'État pour l'implantation du logement collectif se poursuivront.

Le CMMVL réévaluera la possibilité de procéder à un nouvel appel de projets (places-veaux) au cours de l'année 2013.



BOVINS DE RÉFORME ET VEAUX LAITIERS

PIERRE RUEST
PRÉSIDENT DU COMITÉ DE MISE EN MARCHÉ
DES BOVINS DE RÉFORME ET VEAUX LAITIERS

PRINCIPAUX CONSTATS ET ENJEUX

La fermeture de l'abattoir Levinoff-Colbex a apporté de grands changements dans la mise en marché des bovins de réforme. Une réflexion sur une possible réorganisation de la mise en marché sera l'une des priorités sur lesquelles le comité de mise en marché des bovins de réforme et veaux laitiers (CMMBR) travaillera en 2013.

ACTIVITÉS DU CMMBR

L'année 2012 se divise en deux périodes : avant et après la cessation des activités de Levinoff-Colbex.

Avant la fermeture de l'abattoir, le CMMBR avait entrepris diverses mesures qui ont dû être mises de côté ou suspendues depuis. Ces mesures visaient le renforcement du canal de mise en marché, condition jugée alors nécessaire pour la survie de l'abattoir Levinoff-Colbex et la mise en place d'un paiement des vices cachés.

Après la fermeture de l'abattoir, le CMMBR a réagi rapidement à l'urgence de la situation afin de trouver un débouché pour les bovins de réforme en :

- concluant une entente avec les encans du Québec afin qu'ils puissent vendre les bovins de réforme sur une base vivante;
- rencontrant les abattoirs de bovins de réforme afin d'intéresser d'autres acheteurs pour assurer un prix de marché acceptable pour les producteurs.

Le processus de planification stratégique du secteur veau laitier a débuté à la fin de l'été 2012. Des discussions à ce sujet se sont tenues dans le cadre des assemblées générales annuelles régionales 2013 et permettront de finaliser le plan d'action.

ORIENTATIONS 2013

Les conclusions à venir de la planification stratégique dans le secteur veau laitier permettront de déterminer un plan de mise en œuvre.

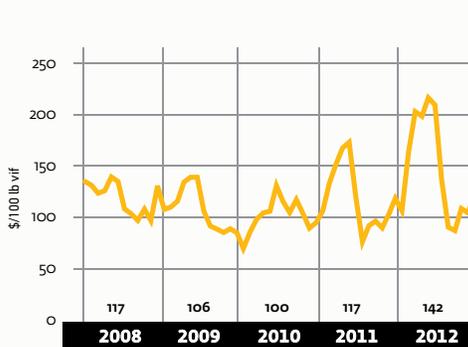
Au printemps 2013, le processus de planification stratégique dans le secteur bovin de réforme débutera. Le CMMBR devrait adopter un plan de mise en œuvre à l'automne.

En 2013, la refonte de la mise en marché des bovins de réforme sera au cœur de la réflexion du comité, de même que la révision des conventions aux fins de la vente de bovins de réforme et de veaux laitiers avec les encans.

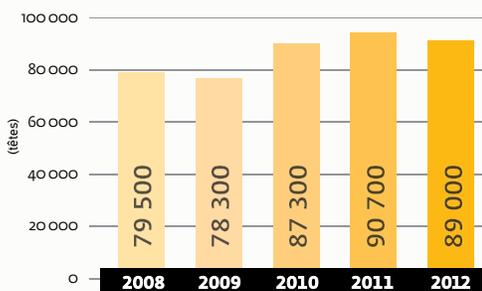
VENTES SUR BASE CARCASSE DU QUÉBEC
(CARCASSE : CALCUL AVEC 44 % DE RENDEMENT)



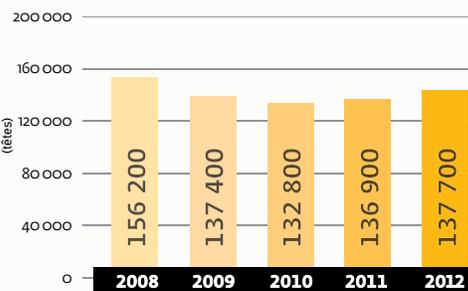
ENCANS PUBLICS DU QUÉBEC
BONS MÂLES DE TOUS POIDS



VOLUME - BOVINS DE RÉFORME



VOLUME - VEAUX LAITIERS



LE MARCHÉ

En 2012, le nombre de bovins réformés a diminué de 1,9%. Les journées additionnelles de production accordées aux producteurs de lait expliquent cette légère diminution.

En 2012, les producteurs de bovins de réforme ont reçu un prix moyen de 849\$ par bovin vendu, soit une hausse de 13,5%. Le prix des bovins de réforme est étroitement lié au prix du bœuf désossé dont la demande est en nette augmentation depuis quelques années. À la suite de la fermeture de Levinoff-Colbex, le prix des bovins de réforme de l'Ontario a baissé et se rapproche maintenant davantage de celui du Québec.

En 2012, le nombre de veaux laitiers vendus a augmenté de 0,6%. Le prix des bons veaux laitiers mâles a augmenté de 21,4%. Pour la troisième année consécutive, le prix moyen du Québec est supérieur aux marchés de référence (États-Unis et Ontario) et il continue de s'accroître.



PROMOTION ET DÉVELOPPEMENT DES PRODUITS

La politique de souveraineté alimentaire que s'apprête à déposer le gouvernement du Québec est attendue par les producteurs de bovins. Elle doit permettre de rebâtir un véritable partenariat gouvernement-producteurs, non seulement pour apporter les correctifs nécessaires aux problèmes rencontrés, mais aussi, et surtout, pour élaborer une vision commune du développement de la production agricole québécoise et des moyens à prendre pour la réaliser.

Depuis longtemps, les producteurs souhaitent un accès privilégié aux différents marchés (espace tablette, réciprocité des règles pour les produits importés, promotion) avec des produits répondant aux besoins et aux attentes des consommateurs (prix, qualité, innocuité, salubrité, traçabilité, développement durable, bien-être animal, etc.).

Fort de cette intention de distinguer nos produits alimentaires, le gouvernement doit d'abord rendre la traçabilité de nos produits jusqu'au consommateur. Nos détaillants doivent également accorder un espace privilégié à nos produits du Québec. Ce travail doit également s'accompagner d'une

promotion énergique et concertée qui s'appuie sur l'image de marque « Aliments du Québec », sur les caractéristiques distinctives de nos produits (qualité, certification, etc.) et sur les efforts de promotion réalisés par les producteurs. Les producteurs de veaux de lait et de veaux de grain l'ont bien compris et se sont dotés de fonds de promotion et de développement depuis déjà 25 ans.

L'appui gouvernemental au secteur bioalimentaire devrait également se traduire par un plus grand accès à l'approvisionnement des institutions publiques et parapubliques comme il en existe dans d'autres pays et provinces, et ce, dans le respect des accords de commerce.

Enfin, nos gouvernements doivent exercer une surveillance et un contrôle plus serrés des produits importés pour s'assurer qu'ils répondent aux mêmes exigences (innocuité, salubrité, conditions de production, etc.) que les produits canadiens.



VEAU DE GRAIN

En 2012, la promotion et le développement des marchés ont été orientés vers :

- la poursuite de l'orientation stratégique en promotion et du positionnement du produit entamée à la fin de 2010;
- une visibilité accrue sur le Web par l'achat de publicités et de bandeaux menant au site veaudegrain.com ou à la page Facebook *Veau de grain du Québec – Premier de classe*;
- une visibilité accrue sur Facebook par une présence presque quotidienne dans ce média social;
- le développement du marché des boucheries pour accroître les points de vente du Veau de grain du Québec.

Le travail s'est poursuivi auprès des chaînes de marchés d'alimentation par des visites de magasins. Une campagne de publicité estivale dans les bannières Axep et Intermarché, ainsi que des promotions en circulaire ont été organisées. Des formations et des activités promotionnelles ont été organisées dans les écoles et centres de formation professionnelle.

Du placement publicitaire dans des magazines et sites spécialisés, ainsi que la participation à des événements culinaires et des commandites complètent les activités promotionnelles. Le Veau de grain du Québec et son logo ont été introduits au menu des restaurants Pacini.

ORIENTATIONS 2013

À l'automne 2012, un projet spécial de promotion a été présenté aux producteurs. Bien que cet ambitieux projet n'ait pas reçu l'aval des producteurs, les actions suivantes sont néanmoins prévues :

- la mise en place du site Web en anglais, essentielle au développement des marchés extérieurs;
- le développement d'outils promotionnels pour soutenir la mise en marché du veau de grain sur les marchés internationaux;
- la réalisation d'une vidéo de deux minutes sur le Veau de grain du Québec pour soutenir la promotion du produit à l'échelle nationale et internationale.



VEAU DE LAIT

Les objectifs promotionnels 2012 visaient à faire mousser la demande de produits de veau de lait et à diffuser à grande échelle la marque de commerce Veau de lait du Québec. Les actions menées :

- une campagne publicitaire sur des panneaux d'affichage numérique aux abords des autoroutes du Grand Montréal pour lancer officiellement la saison du BBQ;
- la représentation du Veau de lait du Québec à 13 événements touchant divers partenaires de l'industrie et clients actuels (IGA - marchands de Montréal et de Québec, associations de chefs cuisiniers, restaurateurs, etc.);
- une campagne publicitaire d'affichage dans les centres commerciaux et les tours de bureaux pour joindre le consommateur et l'inciter à choisir le Veau de lait du Québec pour un menu des fêtes, le tout, appuyé par plusieurs placements dans des magazines ciblés tels que : *Signé M* de Louis-François Marcotte, *Zeste*, *Tchin Tchin* (SAQ) et le *Guide Restos Voir 2012*.

ORIENTATIONS 2013

- Mousser la demande intérieure et y répondre tout en favorisant une grande visibilité et notoriété pour la marque Veau de lait du Québec par le biais d'activités publicitaires de masse, tout en s'assurant d'une distribution optimale du produit sur les marchés;
- Favoriser une représentation importante, tant dans le secteur du service alimentaire que dans celui du marché de détail;
- Utiliser les médias sociaux pour accroître et joindre une clientèle souhaitant recevoir des informations pertinentes sur le Veau de lait du Québec telles que des recettes, trucs de cuisson, nouveautés, spéciaux en circulaire et astuces culinaires.

LES SYNDICATS RÉGIONAUX

Les producteurs de bovins sont regroupés en syndicats régionaux. Chaque syndicat régional possède son propre conseil d'administration. Son président siège au conseil d'administration provincial de la Fédération.

En plus d'assurer une représentation régionale, les syndicats mettent en œuvre des projets de développement de la production et collaborent à la mise en marché des bovins.

Dans chacune des régions, un secrétaire assume la planification et le suivi des activités courantes du syndicat.

ABITIBI-TÉMISCAMINGUE

Téléphone : 819 762-0833
Télécopieur : 819 762-0575
Président : Stanislas Gachet
Secrétaire : Mariève Migneault
Courriel : mmigneault@upa.qc.ca

BAS-SAINT-LAURENT

Téléphone : 418 723-2424
Télécopieur : 418 723-6045
Président : Jacques Fortin
Secrétaire : Pierre Duchesne
Courriel : pduchesne@upa.qc.ca

BEAUCE

Téléphone : 418 228-5588
Télécopieur : 418 228-3943
Président : Sylvain Bourque
Secrétaire : Lynda Deschênes
Courriel : ldeschenes@upa.qc.ca

CENTRE-DU-QUÉBEC

Téléphone : 819 293-5838
Télécopieur : 819 293-6698
Président : J.-Alain Laroche
Secrétaire : France Trudel
Courriel : ftrudel@upa.qc.ca

CÔTE-DU-SUD

Téléphone : 418 856-3044
Télécopieur : 418 856-5199
Président : Daniel Lajoie
Secrétaire : Lynda Deschênes
Courriel : ldeschenes@upa.qc.ca

ESTRIE

Téléphone : 819 346-8905
Télécopieur : 819 346-2533
Président : André Tessier
Secrétaire : Robert Trudeau
Courriel : rtrudeau@upa.qc.ca

GASPÉSIE

Téléphone : 418 392-4466
Télécopieur : 418 392-4862
Président : Guy Gallant
Secrétaire : Marc Tétreault
Courriel : mtetreault@upa.qc.ca

LANAUDIÈRE

Téléphone : 450 753-7486/87
Télécopieur : 450 759-7610
Président : André Ricard
Secrétaire : Claude Laflamme
Courriel : claflamme@upa.qc.ca

MAURICIE

Téléphone : 819 378-4033
Télécopieur : 819 371-2712
Président : Louis-Joseph Beaudoin
Secrétaire : Josée Tardif
Courriel : jtardif@upa.qc.ca

OUTAOUAIS-LAURENTIDES

Téléphone : 450 472-0440
Télécopieur : 450 472-8386
Président : Gib Drury
Secrétaire : Luc Fuoco
Courriel : lfuoco@upa.qc.ca

QUÉBEC

Téléphone : 418 872-0770
Télécopieur : 418 872-3386
Président : Bertrand Bédard
Secrétaire : Sonia Dumont
Courriel : soniadumontquebec@upa.qc.ca

SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN

Téléphone : 418 542-5666
Télécopieur : 418 542-3011
Président : Gilles Murray
Secrétaire : Claire Simard
Courriel : csimard@upa.qc.ca

SAINT-HYACINTHE

Téléphone : 450 774-9154
Télécopieur : 450 778-3797
Président : Yvon Boucher
Secrétaire : Roch Guay
Courriel : rguay@upa.qc.ca

SAINT-JEAN-VALLEYFIELD

Téléphone : 450 454-5115
Télécopieur : 1 877 414-7870
Président : Kirk Jackson
Secrétaire : Karine Léger
Courriel : kleger@upa.qc.ca



SOYONS STRATÉGIQUES

- AVEC DES PROGRAMMES QUI PERFORMENT
- AVEC UNE MISE EN MARCHÉ QUI INNOVE
- PASSONS À L'ACTION, POUR DES LENDEMAINS
QUI ATTIRENT LA RELÈVE



555, boul. Roland-Therrien, bureau 305, Longueuil (Québec) J4H 4G2
Tél. : 450 679-0530 / Téléc. : 450 442-9348
fpbq@upa.qc.ca / bovin.qc.ca